

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 15 octobre 2018

Question écrite urgente

Pourquoi exclure les deux-roues motorisés de l'équation mobilité ?

Les habitudes en matière de mobilité évoluent. Pratiques, maniabiles et faciles à garer, les deux-roues motorisés offrent de réels avantages en milieu urbain notamment. Le nombre de deux-roues motorisés a connu un essor dans le canton de Genève. Preuve en est que, en l'espace de vingt ans, le nombre de deux-roues motorisés a été multiplié par deux à Genève. Aujourd'hui, on dénombre 54 000 motos et scooters circulant à Genève. La 2^e ville de Suisse est Lugano avec 10 000 motos et scooters. Les chiffres nationaux démontrent l'importance de la moto et des deux-roues motorisés à Genève.

Quelle n'a pas été la désillusion des utilisateurs de deux-roues motorisés lors de l'arrêt de la mesure les autorisant à emprunter le couloir du bus sur la route des Jeunes et ensuite sur la route de Ferney. Une mesure qui profitait à tous les usagers en fluidifiant le trafic. L'essai de circulation des deux-roues motorisés sur la voie de bus de La Praille a été arrêté sans aucune concertation avec les associations et groupements de motards ainsi que les marchands de motos ! Pourtant, un tel système fonctionne très bien à Londres, à Porto, en Suisse à Baden et dans bien d'autres villes. D'ailleurs, les deux-roues motorisés ne ralentissent pas les TPG, à la différence des vélos qui disposent de la possibilité de rouler sur les voies de bus.

Il semble que l'Etat veut exclure les deux-roues motorisés de l'équation de la mobilité, alors que les milieux des deux-roues motorisés, désireux de ne pas opposer une forme de mobilité à une autre, avaient soutenu la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée en 2015. Aujourd'hui, l'interprétation de cette loi par le nouveau magistrat chargé de la mobilité est diamétralement opposée aux raisons qui ont poussé à l'époque les principales associations et

groupements d'utilisateurs de deux-roues motorisés (2500 membres) à la soutenir.

En matière de mobilité, la population attend un discours pragmatique tout en souhaitant des discussions dépassionnées entre les partisans des diverses formes de mobilité.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) ***Quelles solutions l'Etat entend-il proposer aux deux-roues motorisés pour fluidifier le trafic ?***
- 2) ***L'Etat entend-il proposer d'autres essais de circulation pour les deux-roues motorisés que celui de la voie de bus de La Praille ?***

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.